

# BILAN 2016

## Soutien du FPSPP sur le dispositif « *Préparation Opérationnelle à l'Emploi Collective (POEC)* »

### OPCA

#### Introduction

Le Fonds Paritaire de Sécurisation des Parcours Professionnels (FPSPP) et l'Etat signent une Convention-cadre permettant de développer les actions de formation concourant à la qualification et à la requalification des salariés et des demandeurs d'emploi.

Le présent bilan propose de rendre compte des résultats relatifs au dispositif Préparation Opérationnelle à l'Emploi Collective (POEC). Ce dernier a fait l'objet d'un appel à projets publié depuis 2011.

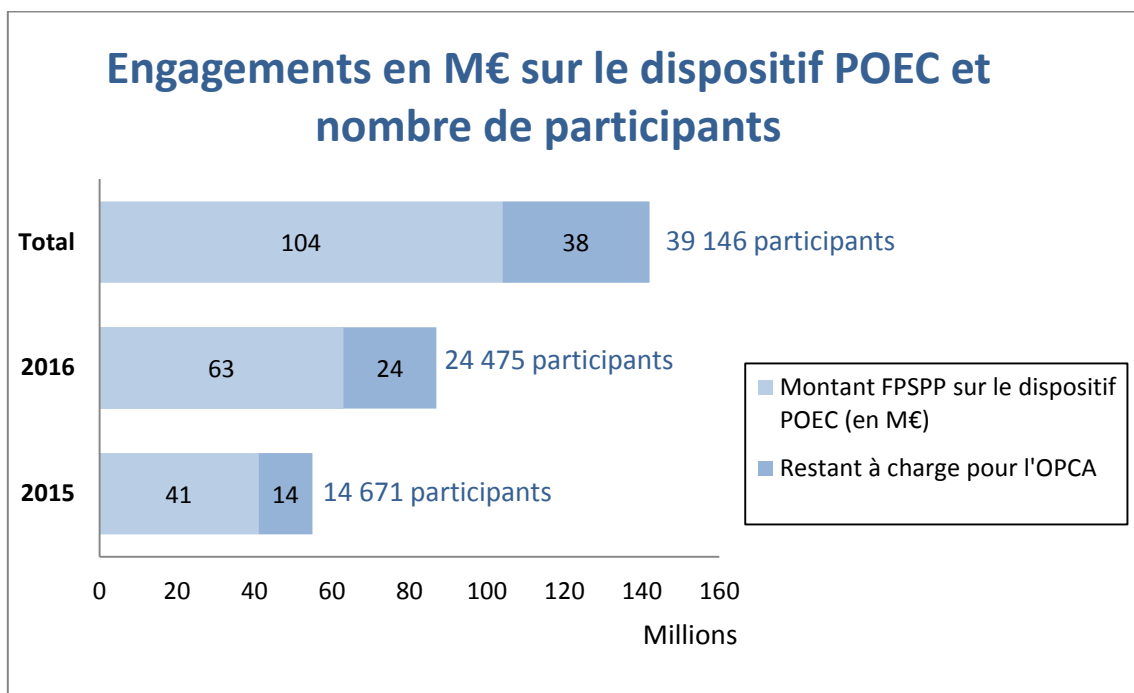
La POEC<sup>1</sup> permet à plusieurs demandeurs d'emploi de bénéficier d'une formation nécessaire à l'acquisition des compétences requises pour mieux répondre à des besoins identifiés par un accord de branche ou, à défaut, par un conseil d'administration d'un organisme collecteur paritaire agréé.

Le FPSPP intervient sur les coûts pédagogiques supportés par l'OPCA à hauteur de 75 % du coût réel de l'ensemble des actions de formation. En cas de cofinancement supérieur à 25% de ce coût réel, la

---

<sup>1</sup> Est une réponse à l'article 3.4.4 de la convention cadre 2015-2017 conclue entre l'Etat et le FPSPP et dans l'esprit des dispositions de l'article 115 de l'ANI du 5/10/2009

prise en charge du FPSPP est réduite à due proportion. Le FPSPP finance aussi des dépenses de mise en œuvre forfaitisées à hauteur de 5,65% des dépenses de participants.



	2015	2016	TOTAL
Coût moyen par participant	3547€	2789€	3168€
Durée moyenne par participant	270h	268h	269h
Coût horaire moyen par participant	13€/h	10€/h	11,5€/h

## 1 Appréciation du dispositif

### 1.1 Eléments déterminants dans la conduite du projet

L'année 2016 a été marquée par le déploiement massif du plan 500 000 formations supplémentaires impulsé par l'Etat. Les OPCA rapportent que la mise en œuvre de ce Plan a été principalement à l'origine de la mobilisation importante du dispositif en raison d'« *une injonction plus ou moins forte sur les territoires pour multiplier le nombre d'actions à mettre en œuvre au regard des besoins identifiés en emploi en région* » (UNIFORMATION). Plusieurs branches professionnelles ont été à ce titre identifiées comme prioritaires telles que la branche prévention/sécurité relevant d'OPCALIA, les services à la personne, le tourisme et le commerce d'AGEFOS PME, etc.

Le contexte propre aux branches professionnelles/secteurs explique également cette tendance. Des perspectives économiques favorables liées à un projet de développement ou de création d'entreprise peuvent être à l'origine de forts besoins en recrutement. Par ailleurs, la survenue de l'Euro 2016, événement majeur, vient conforter cette dynamique.

En termes de partenariats institutionnels, il est important de souligner le renforcement de l'implication des Conseils régionaux, particulièrement dans le montage financier de la POEC. Le FAFIEC indique que « *ces liens nouveaux sont de nature technique et/ou financière en fonction des territoires et participent à la réussite du dispositif. Le plus souvent, le cofinancement représente 25% du coût pédagogique* ».

En termes d'usage de la POEC, il est fréquent que les OPCA mobilisent ce dispositif en amont d'un contrat en alternance (contrat de professionnalisation/d'apprentissage), ainsi considéré comme une étape de pré-qualification intégrée dans un parcours professionnalisant. L'articulation des dispositifs permet d'avoir des taux de placement supérieurs à la moyenne nationale.

Il s'agit aussi d'un dispositif privilégié pour l'insertion dans l'emploi de publics spécifiques (jeunes, peu ou pas qualifiés, éloignés de l'emploi, personnes handicapées, etc.). Des partenariats sont montés avec des associations pour permettre le *sourcing* de ces candidats. C'est le cas de l'engagement d'OPCAIM avec l'association Hanvol<sup>2</sup>, ou d'OPCABAIA qui travaille en lien étroit avec l'association APELS<sup>3</sup> dans l'objectif d'insérer professionnellement des jeunes issus de clubs sportifs dans les quartiers en difficultés.

Enfin, on note la poursuite du développement des outils et plans de communication auprès des branches professionnelles et des entreprises adhérentes. A cet effet, la plateforme collaborative « *My POE* » créée par AGEFOSPME, actuellement menée sur deux territoires, sera prochainement étendue à l'échelle nationale. Cette expérimentation a pour objectif de promouvoir le dispositif, à faciliter la mise en relation entre les demandeurs d'emploi et les employeurs et à donner plus de visibilité sur les rôles et l'implication de chacun des partenaires.

## 1.2 Impacts : effet levier et difficultés

Bénéficiant de plusieurs années d'expérience, la POEC est un dispositif désormais intégré et identifié sur les territoires par les entreprises. La répartition des rôles entre les partenaires est aujourd'hui bien ancrée et les *process* stabilisés. A ce titre, OPCA DEFI observe peu de variation dans le profil recherché des candidats et ajoute que les POEC se montent souvent dans les mêmes bassins d'emploi.

---

<sup>2</sup> Association créée par des grandes entreprises de l'aéronautique pour rechercher, former et intégrer des personnes handicapées dans l'industrie aéronautique

<sup>3</sup> Agence pour l'Education par le Sport, réseau d'acteurs de terrain qui contribue à la réussite éducative, l'insertion des jeunes et le vivre ensemble.

Si le dispositif est largement plébiscité par les entreprises, c'est parce qu'il offre la possibilité à l'employeur de sécuriser son recrutement en confirmant l'intérêt pour le métier et la motivation du candidat. La méconnaissance de certains métiers/secteurs spécifiques et de leurs conditions d'organisation est souvent à l'origine des abandons suite à une embauche. Ainsi, en validant le projet professionnel de la personne, le dispositif participe à la prévention des ruptures précoces. Il permet une intégration progressive et une prise de poste facilitée dans l'entreprise.

Selon Agefos PME, l'intervention financière du FPSPP permet à l'OPCA d'être identifié comme un acteur incontournable de l'emploi-formation sur les territoires à travers « *la mise en place d'actions partenariales répondant à la fois à des politiques publiques impulsées par l'Etat mais aussi à des politiques territoriales de développement de l'emploi* ».

Malgré l'effort soutenu du FPSPP et la mobilisation de cofinancements régionaux, certains OPCA ont néanmoins souligné que les fonds octroyés n'ont pas été suffisants pour couvrir la totalité des besoins identifiés sur les territoires. La limitation des subventions et des délais n'ont donc pas permis le déploiement du dispositif à la hauteur des volumes escomptés. Par ailleurs, le manque de visibilité sur les budgets de Pôle emploi a également pu freiner le recours au dispositif.

S'agissant de la mise en œuvre de la POEC, des difficultés de coordination dans certains territoires ont pu ralentir le montage administratif, en particulier lorsque les interlocuteurs sont démultipliés. L'existence d'un coordinateur Pôle Emploi régional se révèle alors indispensable pour faciliter la mise en place du dispositif.

## 2 Caractéristiques des actions déployées en 2016

### 2.1 Portrait des bénéficiaires : leur profil type<sup>4</sup>

Le profil type des participants aux formations demeure quasiment inchangé depuis le lancement de l'appel à projets en 2011 :

- Il s'agit majoritairement d'un homme (59%) ;
- Ayant occupé un poste d'employé (54%) ou d'ouvriers (39%) ;
- Âgé de moins de 30 ans (45%) ou entre 30 et 44 ans (37%) ;
- De bas niveau de qualification (niveau IV et infra : 84%).

Concernant les caractéristiques des actions de formation :

- 30% ont pour objectif un perfectionnement/élargissement des compétences, 24% visent une certification et 15%, une professionnalisation. Ces données sont stables par rapport à 2015 ;
- Près de la moitié des actions se répartissent parmi les 6 grands domaines de formation suivants : génie industriel (11%), droit (10%), action sociale (9%), manutention (8%), développement personnel et professionnel (6%) et transport (4%).

---

<sup>4</sup> Données détaillées en annexe

## 2.2 Mise en perspective

Depuis 2014, la part de certification des demandeurs d'emploi n'a cessé de croître pour atteindre un taux de 24% en 2016. Certains OPCA ont fait le choix d'inscrire parmi leurs priorités l'accès aux formations à visée certifiante, c'est le cas par exemple du Fafih pour lequel 85% des POEC ont pour objectif l'obtention d'un CQP.

## 2.3 Sortie des participants

### Des méthodes de collecte variées

La méthode de collecte des données liées à la sortie des participants varie selon les OPCA. Certains optent pour un conventionnement avec l'organisme de formation qui s'engage à leur communiquer les taux de placement des stagiaires. Cette méthode est fréquemment utilisée pour connaître la situation du participant à l'issue de la formation. Lorsqu'il est plus difficile d'atteindre le bénéficiaire, notamment 6 mois après la formation, les OPCA mettent en place des questionnaires en ligne ou font appel à un prestataire externe chargé de recueillir ces informations via différents canaux (courrier, mail, téléphone) et selon des modalités d'enquête qui leur sont propres. Dès lors, la diversité des méthodes rend difficiles la comparaison des taux d'insertion ou l'établissement d'un taux global tous OPCA confondus.

### A l'issue de la formation

Les taux d'insertion déclarés dans les enquêtes BIL<sup>5</sup> par les OPCA à l'issue de la formation oscillent entre 40% et 80%. Néanmoins, il est à rappeler que ces taux doivent s'apprécier avec précaution selon une grille de lecture tenant compte de la spécificité de l'OPCA et de plusieurs indicateurs tels que le territoire, le secteur d'activité, le profil du demandeur d'emploi (sexe, âge, niveau d'instruction...), etc.

### A six mois de la formation

Afin de pallier les difficultés engendrées par la variété des méthodes de collecte, un groupe de travail inter-OPCA piloté par le FPSPP a abouti, fin 2016, au lancement d'une enquête commune de suivi à 6 mois des bénéficiaires de POE. Réalisée par un prestataire unique, cette démarche mutualisée a vocation à harmoniser les modalités d'enquête pour rendre les données exploitables et comparables entre elles. 11 OPCA<sup>6</sup> participent à cette enquête et les premiers résultats seront disponibles dès novembre 2017.

---

<sup>5</sup> Taux basés sur les enquêtes BIL POEC 2015 en raison d'un meilleur taux de complétude que celui des enquêtes LCS.

<sup>6</sup> Afdas, AgefosPME, Constructys, Fafiec, Fafih, Fafsea, Forco, Opcabaia, Opca defi, Opcalia, Uniformation.